



LE PREZ

texte

Informations communales
Commune de Prez



SOMMAIRE

Message du Syndic	3
Message du Président du Conseil général	4
Dicastères et commissions	
Répartition des dicastères législature 2026-2031	4
Aménagement du territoire - Constructions - Forêts - Cours d'eau - Tourisme	5 / 6
Finances - Economie - Informatique - Agriculture - Parchets communaux	6 / 7
Routes - Voirie - Eclairages publics - Evacuation des eaux, STEP, AESC - Approvisionnement en eau, AESO	7 / 8
Bâtiments communaux - Cimetières - Gestion des déchets - Défense incendie	9
Enseignement - Formation - Accueil extrascolaire	10
Santé - Affaires sociales - Petite enfance - Culture - Sociétés locales - Sports et loisirs - Seniors - Naturalisations	11 / 12
Informations communales	
Qualité des eaux	12
Publications de l'administration	13 / 14
Interview	
La parole à Noé Mauron	15 / 17
Vie villageoise	
La Cigonia, de Prez-vers-Noréaz à Bienne : Une aventure riche en émotions !	18 / 19
Sociétés locales	20 / 22
Informations régionales	
Informations régionales	23 / 25
Mémento	
Horaires	26
Calendrier de l'USLP du 2 ^e semestre 2026	27

Impressum

Tirage	1'130 exemplaires
Édition	Autorités communales Commission de l'information - Mattia Bosco - Pierre Bovet - Jean-Claude Chanez - Christelle Cudré-Mauroux - Joseph Gremaud
Photos	Alain Wicht Commission de l'information
Mise en page	Graphé-ine - Sarah et Patrick Catillaz
Impression	media f imprimerie SA



Administration communale

Adresse	Route de Fribourg 19 - 1746 Prez-vers-Noréaz T +41 26 470 40 20 - commune@prez.ch
---------	---

Pour vous informer et rester informés, consultez le site internet de la commune : www.prez.ch

MESSAGE DU SYNDIC



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Au moment où vous découvrez cette nouvelle édition du bulletin d'information communal, j'ai le plaisir, au nom du Conseil communal, de vous adresser quelques mots à l'aube d'une nouvelle

législature.

La période 2026-2031 a officiellement débuté avec l'assermentation des membres des autorités communales par Madame la Préfète du district de la Sarine. Cet acte symbolique marque notre engagement à servir la population avec sérieux, responsabilité et impartialité. Il témoigne également de la confiance que vous nous accordez pour accompagner le développement de notre commune et répondre aux attentes de chacune et chacun.

La commune de Prez poursuit son évolution dans un contexte régional en constante mutation. Plusieurs projets importants nous attendent au cours de cette législature. Qu'il s'agisse du développement de nos infrastructures, des services publics ou encore des défis liés à la croissance démographique, les enjeux sont nombreux et nécessiteront une vision à long terme ainsi qu'une collaboration étroite entre les autorités, les partenaires institutionnels et la population.

Notre appartenance au district de la Sarine nous amène également à participer activement aux réflexions menées à l'échelle régionale. Les travaux de l'Association régionale de la Sarine (ARS) représentent à cet égard un enjeu important pour l'avenir de nos communes. Les

questions liées à la mobilité, à l'aménagement du territoire, à l'environnement ou encore au développement économique dépassent aujourd'hui les frontières communales et exigent des solutions concertées. Le Conseil communal veillera à défendre les intérêts de Prez tout en contribuant de manière constructive aux projets régionaux.

Au-delà de ces dossiers à traiter, nous souhaitons continuer à faire de Prez une commune où il fait bon vivre. Le respect mutuel, le savoir-vivre, l'engagement associatif et la solidarité constituent les fondements de notre qualité de vie. Nous accordons également une attention particulière à l'intégration de toutes les personnes qui choisissent de vivre dans notre commune afin que chacune et chacun puisse y trouver sa place.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal. Par son professionnalisme, son engagement et sa disponibilité, il contribue chaque jour au bon fonctionnement de notre administration et à la qualité des prestations offertes à la population.

Enfin, le Conseil communal poursuivra ses efforts en matière de transparence et de communication. À travers ce bulletin et nos différents canaux d'information, nous continuerons à vous informer de manière claire et régulière sur les projets, les décisions et les enjeux qui concernent notre commune.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la vie de Prez et vous souhaite, au nom du Conseil communal, un très bel été placé sous le signe de la détente, de la convivialité et du partage.

David Bonny
Syndic



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL



Chères habitantes et chers habitants,

Les élections du 8 mars dernier ont marqué le début de la troisième législature du Conseil général de la commune de Prez pour la période 2026–2031. Cette nouvelle étape est particulière puisqu'il

s'agit de la première législature élue avec un cercle électoral unique depuis la fusion des trois communes.

A cette occasion, j'ai eu l'honneur d'être élu à sa présidence par le Conseil général, que je remercie chaleureusement pour sa confiance, et me réjouis de pouvoir assumer cette fonction au service de notre commune.

Nous ouvrons aujourd'hui un nouveau chapitre qui s'inscrit dans la continuité du travail important réalisé ces dernières années par nos prédécesseurs. Je pense notamment au travail d'uniformisation des règlements communaux, qui nous offre une base solide sur laquelle construire la suite.

Les défis qui nous attendent sont nombreux et bien réels. Le principal sera certainement de maintenir un équilibre financier durable tout en poursuivant le

développement de notre commune et en renforçant son attractivité. Le projet du complexe scolaire illustre bien cette ambition. Comme à chaque renouvellement, de nouveaux visages rejoignent le Conseil général. Avec eux arrivent aussi de nouvelles idées, de nouvelles expériences et une nouvelle dynamique, ce qui est particulièrement stimulant pour la vie communale. Je me réjouis également de constater que notre Conseil présente aujourd'hui un bel équilibre entre femmes, hommes, jeunes et moins jeunes. Cette diversité est une véritable richesse et permet d'aborder les projets et les défis avec des regards complémentaires.

Au-delà des séances et des dossiers, nous souhaitons avant tout rester proches des citoyennes et citoyens. La vie communale se construit au quotidien grâce aux rencontres, aux discussions et aux idées partagées. N'hésitez donc pas à aller à la rencontre des conseillères et conseillers généraux, à leur faire part de vos suggestions ou préoccupations, ou simplement à échanger avec eux. Ces contacts directs sont précieux et nous aident à mieux comprendre les attentes de la population.

Je me réjouis de pouvoir vous rencontrer au fil des prochains mois et vous souhaite, d'ores et déjà, un très bel été.

Daniel Roulin
Président du Conseil général

RÉPARTITION DES DICASTÈRES LÉGISLATURE 2026-2031

Fonction	Dicastère	Nom / Prénom	Mobile	E-mail
Syndic	Administration - Energie - Mobilité - Pompiers - Protection civile - Affaires militaires - Ordre public	Bonny David (DB) <i>Suppléance : Bovet Pierre</i>	079 247 78 88	david.bonny@prez.ch
Vice-Syndic	Routes - Voirie - Eclairages publics - Evacuation des eaux, STEP, AESC - Approvisionnement en eau, AESO	Bovet Pierre (PB) <i>Suppléance : Philippe Jolliet</i>	079 249 56 02	pierre.bovet@prez.ch
Conseillers-ère communaux-ale	Bâtiments communaux - Cimetières - Gestion des déchets - Défense incendie	Egger Pierre-Alain (PE) <i>Suppléance : Lionel Schouwey</i>	076 556 20 02	pierre-alain.egger@prez.ch
	Enseignement - Formation - Accueil extrascolaire	Scherly Pierre Alain (PAS) <i>Suppléance : Séverine Egger</i>	079 395 46 32	pierre-alain.scherly@prez.ch
	Finances - Economie - Informatique - Agriculture - Parchets communaux	Jolliet Philippe (PJ) <i>Suppléance : Pierre Alain Scherly</i>	079 239 29 42	philippe.jolliet@prez.ch
	Aménagement du territoire - Constructions - Forêts - Cours d'eau - Tourisme	Schouwey Lionel (LS) <i>Suppléance : Pierre-Alain Egger</i>	079 739 74 73	lionel.schouwey@prez.ch
	Santé - Affaires sociales - Petite enfance - Culture - Sociétés locales - Sports et loisirs - Seniors - Naturalisations	Egger Séverine (SE) <i>Suppléance : David Bonny</i>	079 391 64 06	severine.egger@prez.ch

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - CONSTRUCTIONS - FORÊTS - COURS D'EAU - TOURISME



Aménagement

L'aménagement du territoire traduit les réflexions stratégiques liées à l'évolution de la commune sur le long terme. Il doit prévoir la planification des zones constructibles et la préservation de la qualité de vie

de nos villages. Durant la dernière législature, les mises à jour des plans d'aménagement locaux (PAL) des secteurs Prez-vers-Noréaz et Noréaz ont été approuvées par le canton. Celui du secteur Corserey devrait suivre en tout début de cette législature. Le défi suivant consistera à réaliser l'harmonisation des trois PAL historiques en un plan d'affectation local unique pour l'ensemble de la commune de Prez.

Au-delà des aspects réglementaires, l'aménagement du territoire doit permettre d'accompagner l'évolution démographique tout en préservant les qualités qui font l'identité de nos villages. Il s'agit de favoriser un développement maîtrisé, en privilégiant la densification des secteurs déjà bâtis, afin de limiter l'étalement des constructions, et de coordonner les besoins en logements avec ceux liés aux écoles, aux transports et aux infrastructures publiques.

La commune doit également concilier son développement avec la préservation des terres agricoles, des paysages et de la biodiversité. Dans une commune où l'agriculture occupe une place importante, l'équilibre entre les besoins de construction et la sauvegarde des surfaces d'assolement représente une priorité. Les changements liés au climat représentent également un défi croissant. L'aménagement du territoire doit intégrer l'augmentation des dangers naturels afin de renforcer la résilience de nos villages face aux épisodes extrêmes.

De nombreux enjeux dépassent toutefois les limites communales et nécessitent une coordination avec les communes voisines, les associations intercommunales et le canton. Dans ce contexte, Prez participe pour la première fois au projet d'agglomération de Fribourg qui vit sa cinquième génération. Ce

dernier vise à coordonner à l'échelle régionale les questions de mobilité, d'urbanisation et de développement des infrastructures.

Constructions

Le secteur des constructions traite les demandes de permis de construire et veille à leur conformité avec les règlements en vigueur. En collaboration avec la Préfecture ainsi que les services cantonaux compétents, nous accompagnons les propriétaires et les promoteurs dans leurs projets.

Nous veillons à garantir une intégration respectueuse des nouvelles constructions dans le tissu bâti communal, qu'il s'agisse de construction, de transformation ou de rénovation. Pour chaque dossier, la commune contrôle le respect des prescriptions en matière d'intégration architecturale, de distances aux limites, de sécurité, de protection de l'environnement et de gestion des eaux.

Une fois le permis de construire délivré par la commune, la Préfecture ou le canton, il nous incombe de surveiller l'exécution des travaux et de faire respecter les autorisations délivrées. Nous intervenons en cas de constructions non conformes et assurons le suivi des procédures nécessaires à la régularisation ou à la remise en état, afin de garantir le droit des voisins et riverains lors d'un projet de construction.

La commune œuvre en tant que plateforme entre les propriétaires, les architectes, la Préfecture et le canton. Il les accompagne dans leurs démarches et assure une procédure de construction dans un esprit d'équité et de durabilité.

Forêts

Les forêts constituent un patrimoine naturel précieux pour la commune. Avec 171 hectares de surface forestière sur notre territoire, notre commune a fort à faire en matière de gestion forestière. En plus de l'entretien, nous devons assurer une gestion durable, la préservation de la biodiversité sans oublier leur sécurisation pour les usagers.

En raison des compétences techniques et des moyens nécessaires à l'accomplissement de

ces missions, à l'instar des trois communes d'avant fusion, Prez est membre de la Corporation Forêt Sarine qui fête ses dix ans cette année. Cette structure assure de manière professionnelle la gestion et la valorisation de nos forêts, ainsi que leur entretien au quotidien.

La mise en commun des ressources à l'échelle du district permet de réaliser des économies d'échelle et de bénéficier de personnel qualifié disposant d'équipements adaptés. Cette organisation offre également la masse critique nécessaire pour répondre à des projets qui dépasseraient les capacités d'une commune seule.

Au-delà de la production de bois, les forêts remplissent de nombreuses fonctions d'intérêt public. Elles constituent des espaces de détente et de loisirs appréciés de toutes et tous, contribuent à la préservation de la biodiversité et participent à la lutte contre le changement climatique par leur capacité de stockage du carbone.

Les années à venir seront marquées par de nouveaux défis, notamment l'adaptation des peuplements forestiers aux changements climatiques, la lutte contre les espèces invasives, et le maintien de la diversité des essences. Grâce à l'engagement de la Corporation Forêt Sarine, la commune de Prez entend poursuivre une gestion durable et responsable de notre patrimoine forestier au bénéfice des générations futures.

Cours d'eau

Si les cours d'eau sont sous la responsabilité du canton, les communes sont responsables de

l'entretien des cours d'eau et de leurs ouvrages. Il est également de notre responsabilité de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la prévention des dangers naturels. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, nous veillons au respect des espaces réservés aux eaux et de la conservation des milieux naturels.

La protection des cours d'eau ne se limite plus à les canaliser le plus loin possible des activités humaines. De nos jours, nous visons de concilier la sécurité des personnes et des habitations avec la préservation des fonctions écologiques des milieux aquatiques. Les projets de revitalisation, de restauration des berges, et de maintien de la continuité biologique sont une priorité pour notre commune. Ces aspects contribuent à renforcer la résilience de notre territoire face aux enjeux du changement climatique.

Les défis des prochaines années porteront notamment sur l'adaptation aux événements météorologiques extrêmes, en évitant que les crues menacent nos villages tout en permettant aux cours d'eau de suivre un lit le plus naturel possible. À travers une gestion proactive de ses cours d'eau, la commune assume sa part de responsabilité envers l'environnement et la biodiversité.

Lionel Schouwey

FINANCES - ÉCONOMIE - INFORMATIQUE - AGRICULTURE - PARCHETS COMMUNAUX



Chères citoyennes,
chers citoyens,

Le dicastère des finances a pour mission de garantir une gestion rigoureuse et responsable des ressources de notre commune. Derrière les chiffres, les budgets et les comptes se cache un objectif

simple : permettre à Prez de continuer à offrir

des prestations de qualité à sa population tout en préservant sa capacité d'investissement pour les générations futures.

L'année écoulée a été marquée par un contexte financier particulièrement exigeant pour de nombreuses communes fribourgeoises. Comme beaucoup d'entre elles, Prez doit faire face à une augmentation constante de certaines charges, notamment dans les domaines de la formation, de la santé, du social ou encore des charges liées à certaines de nos infrastructures vieillissantes. À cela s'ajoutent les défis liés à l'évolution démographique de notre commune

ainsi que les importants investissements nécessaires pour répondre aux besoins futurs de la population.

Parmi ces projets figure notamment le futur Complexe scolaire, sportif et culturel, qui représente un investissement majeur pour notre commune. Ce projet est indispensable afin de garantir à nos enfants des infrastructures adaptées à l'évolution des effectifs scolaires et aux exigences pédagogiques actuelles. Il constitue un défi financier important qui nécessite une planification à long terme et une gestion prudente de nos ressources.

Le travail du dicastère des finances ne se limite toutefois pas à l'établissement des budgets et des comptes. Il consiste également à accompagner les autres dicastères dans leurs projets, à rechercher des solutions permettant d'optimiser les dépenses communales et à veiller à ce que chaque franc investi apporte une réelle valeur ajoutée à la collectivité.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que la commune reste à l'écoute de ses habitantes et habitants. Les personnes qui rencontrent des difficultés financières passagères peuvent prendre contact avec la caisse communale afin d'examiner la possibilité de mettre en place

des arrangements de paiement. Une discussion précoce permet souvent de trouver des solutions adaptées et d'éviter que certaines situations ne se compliquent inutilement.

Par ailleurs, dans une volonté de simplification administrative et de modernisation de nos services, il est notamment possible de recevoir les factures communales sous forme d'e-facture (eBill) directement via les principales plateformes d'e-banking suisses. Cette solution permet un traitement plus rapide, plus sécurisé et plus écologique des factures tout en réduisant les coûts administratifs.

Les finances communales concernent chacune et chacun d'entre nous. La transparence, la responsabilité et la recherche constante d'un équilibre entre qualité des prestations, investissements et maîtrise des charges continueront de guider notre action au cours des prochaines années.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre commune et reste, avec l'ensemble du Conseil communal, engagé pour assurer un développement harmonieux et durable de Prez.

Philippe Jolliet

ROUTES - VOIRIE - ÉCLAIRAGES PUBLICS - ÉVACUATION DES EAUX, STEP, AESC - APPROVISIONNEMENT EN EAU, AESO



Eau potable

La commune a la responsabilité d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la population, dans le respect des exigences légales et sous la surveillance du SAAV (Service de la sécurité alimentaire

et des affaires vétérinaires). Elle doit également garantir une alimentation en eau suffisante pour la défense incendie.

Pour remplir cette mission, elle dispose d'un réseau de conduites et d'infrastructures géré selon le PIEP (Plan des infrastructures d'eau potable). Élaboré par un bureau spécialisé, cet outil de planification poursuit plusieurs objectifs :

- planifier de manière stratégique la distribution de l'eau potable ;
- garantir des solutions performantes et durables ;
- fournir un instrument de pilotage pour les autorités communales et un outil d'aide pour les fontainiers et surveillants de réseau ;
- simplifier la structure des installations ;
- intégrer la gestion des risques (sécheresse, accidents, pollutions, etc.) ;
- offrir une vue d'ensemble du réseau de distribution.

Aujourd'hui, les trois villages de la commune sont alimentés selon des modes différents. Corserey est raccordé au GAGN (Groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord), par l'intermédiaire de la commune de Torny. Prez-vers-Noréaz est alimenté par le réseau de l'AESO (Association pour l'alimentation en eau

de Sarine-Ouest), dont la commune est membre depuis sa création en 1994. Quant à Noréaz, son alimentation provient de la source du Moulin de Prez.

Afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement, plusieurs projets d'interconnexion entre l'AESO et les trois villages de la commune sont actuellement en cours de réalisation. Ces raccordements permettront de créer une redondance des ressources et d'assurer durablement des débits suffisants, tout en répondant aux exigences légales en vigueur.

Depuis cette année, les communes membres de l'AESO ont également rejoint le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines). Cette adhésion vise à garantir l'approvisionnement en eau à long terme. Ensemble, ces communes disposent d'un débit souscrit de 1 500 litres par minute, réparti entre elles selon leur quote-part respective au sein de l'AESO.

Évacuation et épuration des eaux

L'évacuation et le traitement des eaux constituent une autre mission fondamentale de la commune. Celle-ci doit assurer la collecte des eaux pluviales et des eaux usées, tout en garantissant la protection des cours d'eau et de l'environnement.

Les eaux pluviales, provenant notamment des toitures, des routes et des surfaces imperméabilisées, sont collectées puis rejetées dans le milieu naturel selon le principe des bassins versants. Selon les besoins, elles peuvent être retenues, infiltrées ou traitées avant leur rejet. Les eaux usées, quant à elles, sont évacuées par un réseau séparatif afin de limiter l'apport d'eaux claires parasites et d'optimiser le fonctionnement des installations d'épuration.

Pour gérer ces infrastructures, la commune s'appuie sur le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux), qui constitue l'outil de référence pour la planification, l'entretien et le développement du réseau de canalisations.

Les eaux usées du village de Corserey sont acheminées par pompage jusqu'à Prez-vers-Noréaz grâce à la station de pompage de Corserey (STAP). Elles rejoignent ensuite, par écoulement gravitaire, la station d'épuration (STEP) de Pensier en suivant le bassin versant de la Sonnaz. La commune est membre de l'AESC (Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz), qui assure l'exploitation et le développement de ces installations régionales.

La STEP de Pensier fait actuellement l'objet

d'importants travaux de transformation afin de répondre aux futures exigences environnementales. À l'horizon 2030, elle sera notamment équipée pour le traitement des micropolluants, permettant ainsi d'améliorer encore la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Routes et éclairage public

Le réseau routier communal représente près de 16 kilomètres de voies, comprenant des routes de desserte locale, des chemins agricoles revêtus ou en gravier, ainsi que des chemins herbeux.

L'entretien courant est assuré par l'équipe de voirie communale. Ses interventions comprennent notamment les réparations consécutives aux intempéries, l'entretien des accotements, le balayage des chaussées au printemps et à l'automne, ainsi que l'organisation du service hivernal. Les ouvrages liés à l'évacuation des eaux de surface, tels que les grilles, chambres et canalisations, font également l'objet d'une attention particulière.

La gestion du réseau routier implique également une planification rigoureuse des investissements, afin d'intervenir au bon moment et de préserver durablement le patrimoine communal. Une dégradation non traitée peut rapidement compromettre la sécurité des usagers et entraîner des dommages plus importants aux fondations des routes, générant ainsi des coûts de réfection plus élevés.

L'éclairage public constitue également un élément important du cadre de vie et de la sécurité. La commune peut aujourd'hui se réjouir de disposer d'un parc de candélabres entièrement équipé de technologies LED, permettant de réduire significativement la consommation d'énergie. Un système d'éclairage dynamique qui adapte l'intensité lumineuse en fonction de la présence de piétons ou de véhicules est progressivement déployé dans toute la commune. Ce système contribue à réduire la consommation énergétique tout en maintenant un niveau de sécurité adéquat.

La commune peut compter sur une équipe de voirie compétente, motivée et engagée, dont le travail quotidien contribue de manière déterminante à la qualité, à la sécurité et à la durabilité des infrastructures communales.

Pierre Bovet

BÂTIMENTS COMMUNAUX - CIMETIÈRES

GESTION DES DÉCHETS - DÉFENSE INCENDIE



La gestion des bâtiments communaux représente un défi important pour les années à venir. Le manque d'investissements au cours des dernières décennies nous rattrape aujourd'hui. Le projet de complexe scolaire, sportif et culturel

est au centre de nos préoccupations. Ces deux nouveaux bâtiments représentent des investissements conséquents, mais, dans le cadre de la Commission de bâtisse, nous nous efforçons d'optimiser au maximum ces infrastructures afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix : pas de luxe, mais du fonctionnel. Le projet sera mis à l'enquête ces prochains mois, et le crédit de construction devra être validé par le Conseil général à l'automne 2027.

Oui, cet investissement aura des incidences sur les finances communales, mais il faut également tenir compte de l'âge et de l'état de notre parc immobilier actuel. Sans cette centralisation et ces nouvelles constructions, nous devrions rénover à grands frais les écoles de Corserey et de Noréaz, la salle communale de Prez-vers-Noréaz, etc. Ces anciens bâtiments sont aussi de véritables gouffres énergétiques. Au final, ces transformations et mises aux normes actuelles ne coûteraient pas moins cher. Pour les enfants de notre commune, les sociétés locales et la population des trois villages, nous proposons, avec ce projet, une vision à long terme.

Dans l'attente de ces futures décisions et réalisations, nous effectuons les travaux

indispensables dans les anciens bâtiments, avec la précieuse collaboration de notre personnel communal. Pour l'ensemble des dicastères de la commune, nous devons absolument prioriser les investissements ces prochaines années et aller à l'essentiel.

À la suite de l'accident du Nouvel An à Crans-Montana, l'ensemble des bâtiments communaux a été contrôlé. Des mesures ont déjà été prises et d'autres sont en cours d'exécution. Il n'est toutefois pas facile de réaliser rapidement des travaux : toutes les communes rencontrent les mêmes problèmes et les entreprises peinent à suivre le rythme.

Concernant les cimetières communaux, un système de désherbage manuel a été mis en place au début de l'année, mais il ne donne pas entière satisfaction. Les problèmes liés aux murs du cimetière de Corserey nous préoccupent également ; des solutions sont actuellement à l'étude.

La gestion des déchets et de nos trois déchetteries est également complexe. La collecte des branches, dont les tonnages ont fortement augmenté ces dernières années, devra être améliorée. Un meilleur tri des déchets, une surveillance accrue ainsi que la gestion des déchets alimentaires font actuellement l'objet de discussions et sont en cours d'évaluation. Nous comptons sur vous toutes et tous pour respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Des informations plus précises vous parviendront prochainement.

Pierre-Alain Egger



L'Accueil extrascolaire (AES) « Le P'tit Paradis » qui se situe à Noréaz, constitue un service essentiel pour les familles de la commune de Prez. Conformément aux missions confiées aux communes par la législation cantonale, il offre aux enfants un

encadrement de qualité en dehors des heures de classe, tout en permettant aux parents de concilier vie familiale et activité professionnelle.

Au-delà de sa fonction d'accueil, l'AES favorise l'autonomie, le respect des autres, la socialisation et le bien-être des enfants dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins. La commune veille à garantir des infrastructures conformes, des prestations de qualité et une gestion responsable des ressources mises à disposition.

Cette mission est réalisée grâce à une étroite collaboration avec plusieurs partenaires. Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) assure le cadre légal, le contrôle et l'accompagnement des structures d'accueil. La Direction de l'École Cap Nord contribue à la coordination entre les activités scolaires et extrascolaires afin d'assurer une prise en charge cohérente des élèves. Les parents, les services sociaux, les services de santé scolaire, les associations locales ainsi que les services techniques communaux participent également au bon fonctionnement du dispositif.

Face à l'évolution démographique et aux besoins croissants des familles, la commune poursuit ses réflexions afin d'adapter son offre et ses infrastructures. Les futurs développements scolaires et parascolaires permettront de renforcer encore la qualité des prestations proposées.

L'Accueil extrascolaire est aujourd'hui un acteur important de la politique familiale de Prez. Il contribue à la qualité de vie de la population, au développement harmonieux des enfants et à la cohésion sociale au sein de notre commune.

L'école représente l'une des principales responsabilités assumées par les communes. À travers l'École Cap Nord, la commune de Prez participe activement à la mise à disposition d'infrastructures scolaires modernes, sûres et adaptées aux besoins des élèves et du personnel enseignant.

L'établissement du cercle scolaire de la commune compte 3 sites.

Les 240 élèves des villages de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz sont répartis dans 13 classes pour l'année scolaire 2026/27, comme suit :

Prez-vers-Noréaz : 3 classes 1H-2H, 1 classe 5H, 1 classe 7H, 2 classes 8H

Corserey : 2 classes 3H, 2 classes 4H

Noréaz : 2 classes 6H

Si la conduite pédagogique relève de la direction de l'établissement et des autorités cantonales, la commune assure l'entretien, le développement et la planification des bâtiments scolaires ainsi que le soutien logistique nécessaire au bon fonctionnement de l'école. Elle veille également à anticiper l'évolution des effectifs et les besoins futurs en infrastructures.

Le dicastère travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'École Cap Nord, le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF), le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), le SLPPI (Service de logopédie, psychologie et psychomotricité itinérant) ainsi que la COSAHL, qui intervient dans le domaine des mesures d'aide spécialisées.

Le Conseil des parents, les enseignants, les services de santé scolaire, les transports scolaires et les services communaux sont également des partenaires indispensables à la réussite de cette mission.

Le projet du futur Complexe scolaire constitue un enjeu majeur pour les prochaines années. Il permettra à terme de regrouper l'ensemble des élèves sur le site de Prez, d'optimiser les infrastructures et de renforcer les synergies entre les différents acteurs de l'école.

Par son engagement en faveur de l'éducation, la commune investit dans l'avenir de ses enfants et contribue au développement harmonieux de toute la région Cap Nord.

Pierre Alain Scherly

SANTÉ - AFFAIRES SOCIALES - PETITE ENFANCE - CULTURE - SOCIÉTÉS LOCALES - SPORTS ET LOISIRS - SENIORS - NATURALISATIONS



Petite enfance

Les familles de la commune de Prez peuvent s'appuyer sur différentes structures d'accueil de la petite enfance de la région, telles que les crèches, les assistantes parentales de jour et

les écoles maternelles, afin de répondre aux besoins des enfants d'âge préscolaire et de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

La commune reste attentive à l'évolution des besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance et suit régulièrement la situation sur son territoire. Cette démarche permet de disposer d'une vision actualisée des besoins en accueil extrafamilial pour les enfants de 0 à 4 ans et d'accompagner au mieux les familles de la commune.

Affaires sociales

Le Réseau santé de la Sarine (RSS) a pour mission de permettre aux communes du district de répondre, de manière équitable, aux besoins actuels et futurs de la population en matière de maintien à domicile, d'établissements médico-sociaux (EMS) et de services de secours.

L'un des défis majeurs des communes du district est de répondre au vieillissement de la population. Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, et plus particulièrement des personnes de plus de 80 ans, les capacités d'accueil en EMS ne pourront à elles seules répondre à l'ensemble des besoins futurs.

Dans ce contexte, les prestations favorisant le maintien à domicile prennent une importance croissante. Elles permettent à de nombreuses personnes âgées de conserver leur autonomie et leur qualité de vie le plus longtemps possible, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leur situation.

La commune de Prez suit avec attention l'évolution des prestations développées par le RSS et les réflexions menées à l'échelle du district afin de garantir une offre répondant aux besoins actuels et futurs de la population.

Seniors

Le bien-être des seniors constitue une préoccupation importante de la commune de Prez. Afin de répondre aux besoins d'une population en constante évolution, une commission Senior+ a été mise sur pied en 2023 avec pour mission d'élaborer un concept communal Senior+.

Ce concept vise à promouvoir une politique communale en faveur des seniors et à favoriser leur autonomie et leur intégration dans la vie locale, ainsi qu'à les orienter vers les différents services, prestations et soutiens à leur disposition.

Dans ce cadre, un catalogue de mesures a été élaboré afin d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre ces prochaines années. Les premières réalisations ont vu le jour en 2024 avec la publication d'une brochure d'information destinée aux seniors de la commune ainsi que la mise en place d'un programme d'activités régulièrement actualisé.

À travers ces démarches, la commune souhaite favoriser les rencontres, maintenir le lien social et offrir aux seniors les informations et les outils nécessaires pour préserver leur qualité de vie et leur autonomie le plus longtemps possible.

ARCOS

La commune de Prez est membre de l'Association régionale des communes de l'Ouest sarinois (ARCOS), qui assure différentes prestations dans les domaines de l'action sociale, de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement des personnes en difficulté.

À travers ses différents services, ARCOS contribue à soutenir les habitant.e-s confronté.e-s à des difficultés économiques, familiales ou sociales. L'association favorise également

l'insertion ou la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale grâce au programme IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine Ouest), développé en collaboration avec les communes et les entreprises de la région.

La commune demeure attentive à l'évolution des besoins de la population et aux prestations proposées par ARCOS afin de garantir un accompagnement adapté et de proximité aux personnes qui en ont besoin.

Culture et sport et loisirs

La richesse de la vie communale repose en grande partie sur l'engagement des sociétés locales qui contribuent à l'animation de la commune. Les activités culturelles, sportives et de loisirs favorisent les rencontres et renforcent les liens entre les générations et participent à la qualité de vie de la population.

Qu'elles soient sportives, culturelles ou récréatives, les sociétés locales jouent un rôle essentiel dans la vie de nos villages. Elles permettent de maintenir les traditions, d'organiser des manifestations et d'offrir à chacune et chacun des possibilités de participation à la vie locale.

La commune soutient les sociétés locales. Elle encourage les collaborations ainsi que les initiatives favorisant le dynamisme et l'attractivité de la commune de Prez.

La commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs accompagne le Conseil communal dans la coordination et le développement des activités dans ces domaines.

La Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA) constitue un acteur culturel important pour les habitants de la commune. À travers ses collections, ses animations et les nombreux événements qu'elle propose tout au long de l'année, elle contribue à la promotion de la lecture, à la découverte et à l'accès à la culture pour tous les âges.

Véritable lieu de rencontre et d'échange à l'échelle régionale, la bibliothèque participe activement à la vie culturelle et offre à la population un large choix de ressources et d'activités.

Séverine Egger

QUALITÉ DES EAUX

Paramètre	Secteur Prez-vers-Noréaz	Secteur Noréaz	Secteur Corserey
Conductivité (µS/cm)	556	662	651
Turbidité (UT/F)	0.10	0.20	0.10
Nitrites (mg/L)	< 0.05	< 0.05	< 0.05
Nitrates (mg/L)	13	39	29
Ammonium (mg/L)	< 0.05	< 0.05	< 0.05
Dureté totale (°fH)	31.1	35.7	36.7
Calcium (mg/L)	92	120	114
Magnésium (mg/L)	20	14	20
Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)	4	29	10
E. coli (UFC/100 ml)	0	0	0
Entérocoques (UFC/100 ml)	0	0	0
Conformité	Conforme	Conforme	Conforme

PUBLICATIONS DE L'ADMINISTRATION

Votations

Si vous êtes intéressé·e à participer au dépouillement d'une votation, vous pouvez vous annoncer auprès de l'administration

communale en indiquant vos coordonnées (nom prénom, date de naissance et numéro de téléphone). Nous vous en remercions par avance.

.....

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité peuvent être faites auprès de la commune de domicile ou auprès du Service de la population et des migrants, secteur des passeports suisses, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot.

Les commandes de passeports et de passeports provisoires, ainsi que les commandes simultanées d'un passeport et d'une carte d'identité s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses à Granges-Paccot, tél. 026 305 15 26. Informations : www.fr.ch/spomi ou www.passeportsuisse.ch.

Une carte d'identité ou un passeport est livré·e dans un délai de 10 jours ouvrables. N'attendez donc pas le dernier moment pour commander votre pièce d'identité.

En cas de commande auprès de l'administration communale, vous devez vous présenter en personne pour signer le formulaire de demande et impérativement apporter les documents suivants :

- 1 photo passeport (la photo doit être de très bonne qualité et récente - moins d'une année), toutes les informations sur le site : <https://www.ch.ch/fr/documents-et-extraits/passeport-et-carte-d-identite/demanderun-passeport-ou-une-carte-d-identite/>

Ouvrir la rubrique « données biométriques et photographies » et choisir le lien : une photographie répondant à des règles précises.

- Votre ancienne carte d'identité pour annulation.
- En cas de perte de ce document, une déclaration officielle de perte de la gendarmerie.

Tarifs et validité

Adulte

- | | |
|---|-----------|
| - Passeport biométrique validité 10 ans | CHF 145.– |
| - Carte d'identité validité 10 ans | CHF 70.– |
| - Passeport et carte d'identité validité 10 ans | CHF 158.– |

Enfant

- | | |
|--|----------|
| - Passeport biométrique validité 5 ans | CHF 65.– |
| - Carte d'identité validité 5 ans | CHF 35.– |
| - Passeport et carte d'identité validité 5 ans | CHF 78.– |

Passeport d'urgence CHF 100.–
(valable un voyage mais au maximum 1 année)



.....

Autorisation de voyage pour enfant mineur

Pour les enfants mineurs qui voyagent à l'étranger sans leur représentant légal, les parents ont la possibilité de remplir le formulaire « autorisation de voyage pour enfant mineur ».

Il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet (www.prez.ch, onglet « Autorités & Administration, Contrôle de l'habitant »). Ce formulaire doit ensuite être attesté par l'administration communale.

Réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Toutes les informations relatives à ces subsides sont disponibles sur le site de la Caisse de compensation du canton de Fribourg :

<https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Le formulaire ainsi que les informations en format « papier » sont également disponibles à l'administration communale.

.....

Service de repas à domicile



Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté·e ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Les repas préparés par l'équipe de cuisine de la Résidence St-Martin de Cottens peuvent être

appropriés à vos besoins. Ils sont livrés par une équipe de bénévoles des aînés de Noréaz, toute l'année, excepté les week-ends et jours fériés.

Prix du repas livré à domicile :

CHF
13.50

Inscriptions et renseignements :
Mme Suzanne Morel, T 079 322 59 55

.....

Subventionnement des abonnements de transports publics

Notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Tout abonnement de transports publics est subventionné selon le tarif suivant :

- abonnements demi-tarif CFF : CHF 40.-/an

- abonnements nominatifs : 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 200.-/an

Les demandes sont à envoyer ou à remettre à l'administration communale accompagnées de la quittance d'achat **dans un délai de 6 mois maximum depuis la date d'achat de l'abonnement. Il n'y a pas d'entrée en matière en dehors de ce délai.**

.....

Objets perdus ou trouvés

Si vous avez perdu ou trouvé un objet, vous pouvez vous rendre sur le site du Service des objets trouvés suisse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet (www.prez.ch, onglet « Autorités & Administration, Objets trouvés »). Vous y trouverez également la liste des objets

trouvés dans la commune et conservés à l'administration.

Ces objets peuvent être récupérés par leur propriétaire au guichet de l'administration, sur présentation d'une pièce d'identité.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration vous souhaitent un très bel été !

LA PAROLE À NOÉ MAURON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « LA CIGONIA »

À l'occasion de la 35^e Fête fédérale de musique, organisée à Bienne du 14 au 17 mai 2026, la société de musique La Cigonia s'est distinguée par une prestation remarquable.

Pour revenir sur cette belle réussite, nous avons donné la parole à son Président, Noé Mauron, qui évoque la préparation du concours, les défis relevés par l'ensemble et les émotions vécues tout au long de cette aventure musicale.

Biographie

Âgé de 30 ans, Noé Mauron vit à Prez et partage sa vie avec une flûtiste d'une fanfare voisine.

Titulaire d'un CFC et d'un brevet fédéral dans le domaine du transport, il a travaillé plusieurs années comme conducteur de camion avant d'occuper aujourd'hui un poste de planificateur aux Transports publics fribourgeois (TPF).

Passionné de musique, il apprécie également les moments passés au bord du lac et nourrit un vif intérêt pour le monde de l'automobile, une passion qui a naturellement influencé son parcours professionnel.



Comment s'est déroulée votre préparation pour cette fête fédérale ?

Grâce à de nombreuses répétitions et à un travail individuel fourni par chacun des musiciens, la préparation fut intense, mais très belle. Cha-

cun a progressé, répétition après répétition, et l'ensemble a ainsi atteint l'objectif final de cette magnifique 35^e Fête fédérale de musique.

Quelle place occupe cet événement dans la vie d'une société de musique comme la vôtre ?

C'est une grande chance de pouvoir participer à un concours musical de niveau suisse, et également une magnifique opportunité de dépassement de soi. C'est une approche un peu différente de celle d'une préparation à un concert, et les musiciens acquièrent ainsi d'autres compétences. Et, mis à part l'aspect musical, c'est une expérience humaine incroyable !

Combien de temps avez-vous consacré à la préparation spécifique pour ce concours ?

Ça dépend, est-ce que l'on compte aussi les heures en dehors des répétitions ? Comme on dit, quand on aime, on ne compte pas. Chaque membre s'est beaucoup entraîné de son côté et cela aide beaucoup à la mise en place du projet.

Quels ont été les principaux défis rencontrés durant cette préparation ?

Le défi principal a été de préparer deux pièces : une pièce choisie par la société et une autre imposée par le concours. Cette dernière est envoyée en même temps à chaque société, et nous avons ensuite environ deux mois pour la travailler, ce qui constitue, pour une société de village, un laps de temps court.

Mais notre talentueux chef, Robin, a su maîtriser cette préparation avec calme, sérieux et quand même un peu d'humour.

En tant que Président, comment avez-vous accompagné les musiciens jusqu'à cette échéance si importante ?

Mon rôle dans cette préparation est surtout organisationnel. Le but étant que les musiciens puissent arriver sur scène dans les meilleures conditions possibles. Si la préparation est bien gérée, si le trajet jusqu'à Bienne se passe bien, tout le monde est plus détendu et ainsi en meilleure forme pour jouer le jour J. Après... il peut y avoir quelques aléas du direct.



Comment parvient-on à motiver un groupe tout en évitant de générer du stress ?

C'est exactement cet équilibre qu'il est difficile de trouver, mais ô combien primordial. Pour moi, la chose la plus importante, c'est d'écouter les avis de chacun. Tout le monde a un caractère et une vision différents, et c'est grâce à cela que nous pouvons nous motiver les uns les autres : chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Y a-t-il eu des moments clés où l'esprit d'équipe a fait la différence ?

Le dernier moment clé avant le concours a été une petite soirée raclette après la dernière répétition, deux jours avant l'échéance. Ce moment de détente a ancré la confiance du groupe avant le stress du jour J.

Comment décririez-vous l'ambiance au sein du groupe avant le concours ?

Durant une préparation comme celle-ci, il y a toujours des moments plus compliqués que d'autres. Mais en fin de préparation, après un travail intense et face au stress grandissant, tout le monde est motivé à défendre notre travail avec qualité. Les membres les plus expérimentés rassurent les novices de l'étape, et les plus jeunes apportent la fougue nécessaire !

Le concours en salle semble très exigeant : comment avez-vous géré la pression ?

Chacun a sa manière de gérer ce stress ; pour ma part, par exemple, c'est de prendre de grandes inspirations juste avant de jouer la première note. Une fois lancé dans le morceau, les notes défilent les unes après les autres sans se poser de questions.

Certains musiciens ont leur stratégie personnelle : est-ce que vous en avez une ?

Personnellement je suis plutôt d'avis qu'il faut se confronter à ses peurs, et ainsi apprendre à les maîtriser. C'est pourquoi je rejoins notre chef avec la technique toute simple de regarder le public avant de jouer la première note, afin de ne pas être possiblement déconcentré par celui-ci durant la prestation.

Le stress est-il plus intense en concours en salle ou lors de la marche ?

Clairement en salle. Le concours de marche se passe en plein air, il y a un peu de bruit de la ville et de la nature, nous sommes donc plus détendus que dans une salle fermée et silencieuse.

Comment avez-vous vécu les moments juste avant de monter sur scène ?

C'est un moment où chacun exprime son stress à sa façon, certains sont dans leur bulle dans un coin, d'autres s'expriment plus volontiers afin d'évacuer le trac. C'est un moment particulier mais nécessaire à l'introspection de soi avant le concours.

Pendant les 30 minutes de prestation, à quoi pensez-vous en priorité ?

A rien d'autre que les partitions. Si l'on pense à autre chose, on est très vite déconcentré et c'est là que les erreurs peuvent arriver. Il faut tout donner pour faire de la belle musique tout en se faisant plaisir.

Quels passages de votre prestation vous ont particulièrement satisfaits ?

Évidemment, les passages solos de nos talentueux musiciens. Mais également de manière générale, et c'est un sentiment difficile à décrire, lorsque dans un passage, vous écoutez autour de vous tout en jouant et vous vous dites : « Waouh, qu'est-ce que c'est beau ! ». Ce sont vraiment des moments privilégiés !



Qu'avez-vous ressenti collectivement une fois la prestation terminée ?

La pression diminue, le stress qui tombe complètement. C'est un sentiment assez unique, en se disant : « Cette fois c'est fait, et bien fait ! »

Avez-vous un souvenir marquant de cette édition à partager ?

L'annonce des résultats... Beaucoup d'émotions ! J'en ai à nouveau les yeux tout humides rien que d'en parler ! Une joie immense parmi toutes les musiciennes et tous les musiciens ! Tout le monde se prenait dans les bras, n'en revenant pas : « ON L'A FAIT ! ».

Qu'est-ce qui, selon vous, a contribué à votre réussite dans ce concours ?

La plus grande force de La Cigonia réside dans les musiciens eux-mêmes. Chacun apporte son petit grain de folie à l'édifice et, grâce à cette cohésion, la qualité des prestations progresse constamment dans le même sens. C'est une belle continuité. Depuis plusieurs dizaines d'années maintenant, chaque chef a apporté sa patte et fait progresser tous les musiciens dans la direction que l'on connaît aujourd'hui. L'avenir s'annonce tout aussi radieux avec notre chef Robin Bartholini !

En quoi cette expérience va-t-elle influencer vos projets futurs ?

Cette expérience nous a montré que la formation des jeunes est un élément primordial afin de garantir la pérennité de la société et ainsi de pouvoir participer à ce genre d'événement d'envergure nationale. Nous allons donc continuer à promouvoir la musique auprès des enfants et le plaisir de faire de la musique ensemble !

Comment enchaîne-t-on deux épreuves aussi exigeantes le même jour ?

Cela demande une capacité à se concentrer à nouveau pour la suite. Après la retombée du

stress du concours en salle, il faut se remettre dans « l'ambiance concours » pour la marche. Le tirage au sort a été favorable pour notre société ; nous avons eu d'abord la performance en salle, et trois heures après, la marche.

Lequel des deux formats préférez-vous ?

Même si j'ai une grande affection pour le concours de marche et son côté militaire, je préfère le concours en salle car il y a les aspects de gestion du stress, le dépassement de soi et surtout pour profiter des instants magiques que procure le concours en salle.

Quels sont vos prochains objectifs en tant que société ?

Nous n'avons notre chef que depuis l'année passée. Nous allons donc continuer d'écrire une nouvelle page de La Cigonia, avec à la clé, le plaisir des musiciens et la satisfaction de notre fidèle public.

Quel conseil donneriez-vous à d'autres fanfares qui se préparent pour une fête fédérale ?

Profiter de la chance d'aller à ce type d'événement, se mesurer à d'autres fanfares au niveau national et surtout se faire plaisir !

Qu'aimeriez-vous améliorer pour la prochaine édition ?

La fête fédérale suivante aura lieu à Saint-Gall. La société ne s'est donc pas encore positionnée sur la participation à celle-ci. Quoiqu'il en soit, profitons de la chance d'avoir une société en aussi bonne forme et continuons à faire vivre la famille de La Cigonia !

**Interview réalisée
par Jean-Claude Chanez**



LA CIGONIA, DE PREZ-VERS-NORÉAZ À BIENNE : UNE AVENTURE RICHE EN ÉMOTIONS !



Depuis plusieurs années, La Cigonia poursuit son chemin avec passion, travail et convivialité. Aujourd'hui, notre société de musique rassemble plus d'une cinquantaine de musiciennes et musiciens unis par le plaisir de faire de la musique ensemble et de partager des moments forts.

L'année 2025 restera gravée dans nos mémoires. En juin, nous avons décroché le magnifique titre de champions cantonaux en 1^{ère} catégorie Brass Band, une récompense venant saluer l'engagement et les nombreuses heures de préparation de tout l'ensemble. Quelques mois plus tard, en septembre, nous accueillions notre nouveau directeur musical en la personne de Robin Bartholini. Une nouvelle aventure débutait alors, le temps pour chacune et chacun d'apprendre à se connaître, à s'approprier musicalement et humainement.

Fidèle à ses valeurs, La Cigonia continue également d'intégrer de jeunes musiciennes et musiciens formés au sein de son école de musique. Voir ces jeunes rejoindre progressivement les rangs de la fanfare est une grande fierté et garantit la continuité de notre société.

Afin de préparer au mieux notre participation à la Fête Fédérale des Musiques 2026 se déroulant fin mai à Bienne, les mois précédents furent rythmés par de nombreuses répétitions, des week-ends musicaux intensifs ainsi que nos traditionnels concerts.

Puis, arriva enfin le grand jour. Le vendredi 15 mai, c'est à 5h15 du matin que le car quittait Prez-vers-Noréaz en direction de Bienne. La Cigonia, toujours accompagnée de ses fidèles supporters, se mettait en route pour une journée de folie. Entre le concours en salle et le concours de marche, chacune et chacun a donné le meilleur de lui-même dans une ambiance mêlant concentration, stress, plaisir et esprit d'équipe.

Après cette intense journée, le retour en car se fit dans une atmosphère déjà festive. Mais la plus belle surprise nous attendait encore : aux alentours de 22h45, alors que nous partagions une pizza au restaurant « La Pizzeria - Les Grelets » à Prez, nous découvrions avec émotion notre magnifique résultat, aussi inattendu qu'extraordinaire : 3^e place de notre catégorie, avec un total de 193 points sur 200 !

La joie éclata alors immédiatement et notre

chant favori résonna à pleins poumons :

« Shololololoooo Cigonia, Cigonia, Cigonia... »

Plus qu'un concours, cette Fête fédérale restera avant tout un magnifique souvenir de partage, d'amitié, de travail accompli et de fierté collective, pour les jeunes comme les moins jeunes.

125^e anniversaire de La Cigonia

À peine retombée l'émotion intense de la Fête fédérale de musique, La Cigonia s'apprête déjà à vivre un nouvel événement marquant de son histoire : la célébration de son 125^e anniversaire les 10 et 11 octobre 2026 à Noréaz.

Pour fêter ce jubilé exceptionnel, le comité d'organisation vous a préparé un week-end riche en musique, en rencontres et en moments de convivialité. Les festivités débuteront le samedi 10 octobre avec un repas des retrouvailles réunissant anciens directeurs, musiciennes et musiciens ayant contribué à écrire l'histoire de La Cigonia. Ouvert à toutes et tous sur inscription, ce moment de partage sera animé par l'Écho des Cigonios, notre ensemble de jeunes talents qui porte avec enthousiasme l'avenir de notre société.

Dès 15h30, le Prez'Music Show prendra le relais et promet un magnifique après-midi musical. L'Écho des Roches de Châtonnaye, la Fanfare Paroissiale de Sivrîez, La Cordiale de Neyruz, la Musique Fanfare de Saignelégier et la Lyre Paroissiale de Courtion se succéderont sur scène pour offrir au public un aperçu de

leur savoir-faire à travers des prestations de divertissement de 30 minutes, comprenant notamment une œuvre avec soliste.

La soirée se poursuivra dans une ambiance résolument festive avec le concert du groupe Sneaky Funk Squad. Cette fanfare de rue composée d'une douzaine de musiciens débordant d'énergie vous plongera au cœur d'un univers funky et entraînant, où le groove et la bonne humeur seront les maîtres-mots.

Le dimanche 11 octobre, journée officielle du jubilé, débutera par une messe célébrée en l'église de Noréaz. Un défilé conduira ensuite les participants jusqu'à la salle polyvalente, où se dérouleront l'apéritif officiel, puis le banquet d'anniversaire.

Tout au long du week-end, une exposition permettra de revivre les grandes étapes de l'histoire de la société. Photographies d'époque, documents historiques, objets emblématiques et souvenirs marquants témoigneront de 125 années de passion musicale, d'engagement et d'amitié.

Petits creux et grands appétits trouveront leur bonheur grâce aux snacks proposés tout au long du samedi et le dimanche en fin de journée.

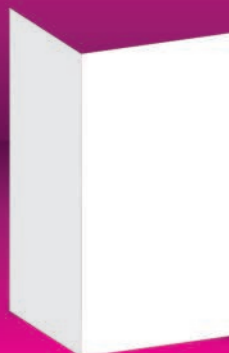
Nous nous réjouissons de vous accueillir à Noréaz pour partager avec vous ce week-end exceptionnel, placé sous le signe de la musique, de l'amitié, des souvenirs et de la fête.

Vive la musique, vive La Cigonia et... au titre !

**Laissez le papier
raconter votre
histoire.**

*Votre contact privilégié
pour l'impression de vos
plus belles histoires.*

media f imprimerie SA
026 919 88 44
imprimerie@media-f.ch
imprimerie.media-f.ch



media f
imprimerie

la chanson
de corserey

VOUS AIMEZ CHANTER ?

Rejoignez notre chœur !

Que vous soyez chanteur expérimenté ou simplement passionné de musique, notre chœur vous accueille dans une ambiance conviviale et dynamique.



RÉPÉTITIONS
Tous les mercredis de 20h00 à 22h00

LIEU
Salle communale de Corserey

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- ✓ Ambiance chaleureuse et amicale
- ✓ Répertoire varié
- ✓ Plaisir de chanter ensemble

Venez essayer sans engagement !
Nous nous réjouissons de vous accueillir.

RENSEIGNEMENTS
Jean-Claude Brülhart
079 363 54 26



*VOUS AIMEZ CHANTER,
REJOIGNEZ NOS RANGS !*

Le chœur mixte Saint-Jacques de Noréaz

recherche de nouveaux choristes
femmes ou hommes afin de compléter
ses registres.

Sous la direction dynamique de
Véronique Meylan Rossier, nous
répétons les mercredis soirs
de 20h00 à 22h00
à la salle communale de Noréaz

Intéressé(e)s, prenez directement
contact avec Sandrine Ratzé,
vice-présidente par e-mail à
s.ratze76@bluewin.ch ou par téléphone
au 079/483 89 78.

*AU PLAISIR DE CHANTER
À VOS CÔTÉS !*

Vers la joie d'exister

Une étape importante pour l'Aire du Théâtre
Cette nouvelle pièce de Jean Winiger, sa 76^e,
marque les 30 ans de l'association l'Aire du
Théâtre, créée en 1996.

Établie à Corserey, l'association a créé et joué
51 créations pour 815 représentations, dont 30
pièces pour enfants et élèves du cours de l'Aire
du Théâtre, dans le canton de Fribourg et en
tournée en Suisse, France, Chine, Russie, à Los
Angeles, New York et en Inde à Chandigarh.

C'est dire que la représentation de Vers la joie
d'exister à Prez, le vendredi 2 octobre à 20h, est
un événement, d'autant que la pièce est donnée
sous l'égide conjointe de la commune de Prez
et la Paroisse de Prez, Corserey et Noréaz.

Vers la joie d'exister

Maurice Zundel

de et avec Jean Winiger



Prez-vers-Noréaz

Salle communale
Vendredi
2 octobre, 20h

Entrée libre, collecte

Création Espace Maurice Zundel,
Bd de Grancy 19 A, 1006 Lausanne,
29, 30, 31 août 2025

Un homme en souffrance et révolté
découvre dans la pensée de Zundel une
recherche vivante de joie et de clarté,
une compréhension aussi de lui-même
et du monde en désarroi, d'une humanité
en devenir.

Maurice Zundel, une autre manière de
penser et de ressentir Dieu, la foi et la
religion, une lumière d'empathie pour le
croquant et l'athée, une voie, une réponse
à nos souffrances et aux problèmes de
notre monde.

Informations: association@maurice-zundel.ch - 026 466 46 06

Les Corsereines



Envie de partager, de bouger et de vivre de beaux moments près de chez vous ?

Rejoignez les Corsereines !

Tout au long de l'année, nous proposons des activités variées dans une ambiance conviviale et chaleureuse : sorties, découvertes, moments gourmands, animations, rencontres,...

Que vous soyez curieuse, créative, aimer passer du bon temps, rire ou tout simplement à la recherche de belles rencontres, il y a forcément une activité faite pour vous ! Chez les Corsereines, chacune participe à son rythme, dans la bonne humeur et sans aucune obligation.

N'hésitez pas à nous rejoindre et découvrir notre société !

Contact : Sylvie Schwab 079 668 82 73

.....

Ludothèque Les Grelets

Samedi 26 septembre

Salle de Noréaz :
40 ans de la ludothèque

Dimanche 29 novembre

Salle de Prez-vers-Noréaz :
Loto des enfants



AU PROGRAMME

Samedi dès 9h

- Place de fête 9h - 3h
 - Restauration dès 11h30
 - Bar
 - Soupe préparée dans un chaudron
 - Souper de Bénichon à 18h30 sur inscription
- Prix Enfant → 45.-
Prix Adulte → 55.-



Dimanche

- Place de fête 9h - 16h
 - Bar
 - Grand brunch dès 10h sur inscription
- Prix Enfant → 15.-
Prix Adulte → 35.-

Prix Souper + Brunch

Enfant → 55.-
Adulte → 75.-



INSCRIPTIONS
Souper & Brunch
jusqu'au 31.08.26

Jeunesse de Corserey &
Les Amis du Vin Cuit



BLUTSPENDE SRK **FREIBURG**
TRANSFUSION CRS **FRIBOURG**

Donnez du sang, sauvez des vies !

**Lundi 31 août 2026
de 18h00 à 20h30**

Salle communale de Prez-vers-Noréaz

Avec la collaboration
du Goupement des Dames de Prez-vers-Noréaz

1er Août

Commune de Prez

Vendredi 31 juillet 2026
Sortie de Corserey direction Torny
Dès 18h00



**Par les jeunesses de Corserey,
Prez-vers-Noréaz & Noréaz**

PROGRAMME →

Bar
Restauration
Grand feu
Ambiance sous
la tonnelle

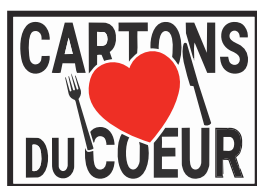
ORATEURS →

Syndic :
David Bonny

Présidente :
Julie Chatagny

Comité :
Noréaz 2026

**Lors de la vente des sapins de Noël à Prez-vers-Noréaz,
le Groupement des Dames
vous propose de participer à l'action**



Vous pourrez amener de quoi garnir ces cartons d'entraide !
Les dons de produits alimentaires ainsi que les
produits de premières nécessité sont les bienvenus.
Les produits frais ainsi que l'alcool ne peuvent être acceptés.
Les dons en espèce sont également les bienvenus.

Merci de votre générosité

INFORMATIONS RÉGIONALES

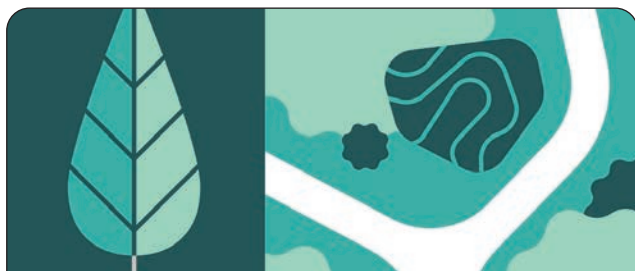
Découvrez « Par chez nous », la plateforme des loisirs de proximité

L'Association régionale de la Sarine (ARS) a lancé « Par chez nous », une plateforme numérique dédiée à la découverte des espaces naturels et des lieux de loisirs plein air du district.

Parcs, forêts, sentiers de randonnée ou coins tranquilles : le site met en lumière de nombreux endroits situés à proximité, souvent méconnus, et accessibles à pied, à vélo ou en transports publics.

Grâce à une carte interactive, vous pouvez facilement trouver des idées de sorties, découvrir les activités possibles et obtenir des informations pratiques pour profiter pleinement de ces lieux, seul-e, en famille ou entre ami-e-s.

Explorez les richesses naturelles de votre région : www.par-chez-nous.ch



PAR CHEZ NOUS

Et si les plus beaux coins de nature se trouvaient juste à côté de chez vous ?

Avec la plateforme « Par chez nous », découvrez facilement des lieux de détente et de loisirs plein air à deux pas de chez vous.

Bougez, respirez et explorez votre région !

Découvrez la plateforme



Association Régionale de la Sarine AMÉNAGEMENT

PAR CHEZ NOUS DISTRICT DE LA SARINE

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 12h30-13h15
15h-19h
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents pour un prêt de 1 mois

Plus de 22'000 documents

Prix

Jusqu'à 16 ans : **gratuit**
Apprentis/étudiants : 15.-
Adultes : 30.-

Romans, albums, bandes dessinées, mangas, revues, documentaires, grands caractères, etc.

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers créatifs
Jeux vidéo et de société
Clubs de lecture
...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch

BRA Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch | 026 470 21 42

Agenda des animations

Septembre – Décembre

Septembre

Du 1 au 30	Horaires de prêt 10h-11h	Escape game « La malédiction de la sorcière »
Mercredi 9	9h30-11h30	Né.e pour lire
Samedi 19	10h-11h	Jeux de société
Mercredi 23		Éveil musical : Je découvre la musique

Octobre

Vendredi 2	18h30-19h30	Visite de la nouvelle BCU
Jeudi 8	18h-19h	Soirée coups de coeur et nouveautés
Mercredi 28	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 30	10h-11h	Né.e pour lire

Novembre

Samedi 7	9h-11h	Jeux vidéo
Samedi 7	9h-11h	Table-ronde sur les jeux vidéo
Vendredi 13	19h-20h30	Nuit du conte
Samedi 21	9h-10h30	Atelier de dessin : Crée ton Pokémon !
Mercredi 25	14h-15h	CréActifs

Décembre

Mercredi 2	13h30 ou 14h15	Atelier de cartes de Noël
Vendredi 11	10h-11h	Né.e pour lire
Mercredi 16	14h-15h	Heure du conte

Fermeture estivale

13 au 25 juillet :
ouverture uniquement mercredis de 15h à 19h
et samedis de 9h à 12h

27 juillet au 16 août :
fermeture estivale

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



IPSO - Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest

Un dispositif régional au service de l'insertion et de la collectivité



Programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes bénéficiant de l'aide sociale, **IPSO** offre un environnement de travail encadré permettant aux participants de retrouver un rythme professionnel, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité en vue d'un retour durable sur le marché du travail.



Parallèlement à cette mission sociale, **IPSO** réalise diverses prestations au service des habitants, des communes et des entreprises locales : travaux divers, aides ponctuelles et interventions variées, adaptées aux besoins et en fonction des saisons.

Dans une logique de complémentarité avec le tissu économique régional, nous évitons toute concurrence déloyale et nous orientons les demandes spécifiques vers les entreprises locales compétentes.



Les habitants des communes membres d'ARCOS bénéficient de prestations au tarif préférentiel de **CHF 32.45 CHF de l'heure (TVA incl.)**, après visite et devis sans engagement.

Par son action, IPSO contribue à la cohésion sociale régionale tout en offrant un service de proximité utile à la population.



Besoin d'aide pour vos travaux saisonniers ? Contactez IPSO !

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>



École de chant de Sarine-Ouest

Tu aimes chanter ? Rejoins-nous.

Tu as entre 9 et 15 ans,
nous t'attendons au
CHOEUR DE JEUNES DE SARINE OUEST
dirigé par Jean-Louis Raemy

et si tu as entre 4 et 8 ans,
viens chanter à l'**ÉVEIL VOCAL**
ou aux **TOURNESOLS**
avec Lucile Dessibourg

Tous les jeudis
à la salle paroissiale d'Onnens
16h15-16h45 Éveil vocal
16h15-17h Tournesols
17h-18h15 Choeur de jeunes
sauf vacances scolaires

ENVIE DE TESTER ?


**CONTACTE-NOUS POUR UN COURS
D'ESSAI GRATUIT**

079 486 74 74 (JEAN-LOUIS)
079 478 91 26 (LUCILE)

Inscris-toi dès aujourd'hui



www.ecoledechant-sarine-ouest.ch





MÉMENTO

L'administration communale est ouverte selon les horaires suivants :

Lundi	fermé	15h00-19h00
Mardi	fermé	13h30-17h00
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	8h30-11h30	13h30-17h00
Vendredi	fermé	fermé

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous pour une demande urgente.

Les veilles de fête, l'administration est fermée une heure plus tôt.

FERMETURE ESTIVALE de l'administration communale

L'administration est fermée du vendredi 17 juillet 2026 au dimanche 9 août 2026 inclus.

Les courriers et courriels, ainsi que les dossiers et projets de constructions reçus durant cette période, seront traités **à partir du lundi 10 août 2026.**

Pour les urgences d'ordre technique (ruptures de conduites d'eau, débordements de ruisseaux, chutes d'arbres et présences de cadavres d'animaux sur la route communale), vous pouvez contacter le 074 029 12 41, en procédant comme suit :

- par téléphone : après le message automatique de la centrale d'alarme, veuillez

taper votre numéro de téléphone suivi du signe #, un collaborateur de la commune vous recontactera dans les plus brefs délais.

- par sms : indiquez la nature de l'urgence et le numéro de téléphone à contacter.

En cas de fuite d'eau hors des heures de service de l'édilité, vous pouvez joindre la permanence de l'entreprise SINEF, agréée par la commune au 0800 0 74633.

En cas d'inondation, contactez directement les pompiers au 118.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration vous souhaitent un très bel été.



FERMETURE ESTIVALE des déchetteries communales

En raison de la fête nationale, les déchetteries de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz seront exceptionnellement fermées

LE SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026

En raison de l'Assomption, les déchetteries de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz seront exceptionnellement fermées

LE SAMEDI 15 AOÛT 2026

Calendrier des événements de la Commune

**MARDI
6 OCTOBRE**

**Séance
du Conseil général**

**MARDI
10 DÉCEMBRE**

**Séance
du Conseil général**



CALENDRIER DE L'USLP DU 2^E SEMESTRE 2026

Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
MARS 20-21	20h00	Noréaz	Concert annuel	Société de musique la Cigonia
AVRIL 3	11h30-13h30	Prez-vers-Noréaz	Soupe de Carême	Groupeement des dames Prez-v-Noréaz
6		Prez-vers-Noréaz	Chasse aux oeufs	Ludothèque
MAI 24		Noréaz	Tournoi populaire futnet de la Pentecôte	FTC Piamont
30 mai		Corserey (piste)	Baptême de l'air des doudous et initiation à l'aéromodélisme	Aero Model Club Corserey
30 mai	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	FC Piamont Noréaz
JUIN 4-5-6-7		Prez-vers-Noréaz	Spectacle	Association Cirque-en-Ciel
6	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Chœur-mixte St-Jacques Noréaz
13	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Société de jeunesse Prez-v-Noréaz
20	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Amicale des pompiers Prez-v-Noréaz
24-28		Noréaz	Giron des jeunesses	Société de jeunesse Noréaz
27	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Société de musique La Cigonia
JUILLET 4	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	FC Prez-Grandsivaz
11	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Groupeement des dames Prez-v-Noréaz
18	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Ludothèque
25	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Société de Tir
31	Dès 18h	Sortie Corserey d. Torny	Fête nationale	Soc. de jeun. de Cors. - Prez et Noréaz
AOÛT 8	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Club des 100
15	Dès 11h	Prez-vers-Noréaz Cabane du Bois-Gentil	Pic-Nic de la mi-août	Société de musique la Cigonia
15	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Chœur-mixte Prez-v-Noréaz
22	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	USLP
28	20h00	A définir	Cinéma plein air	Commission culture sport et loisirs
29	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	Ecole de musique la Cigonia
31	18h-20h30	Prez-vers-Noréaz	Don du sang	Groupeement des dames Prez-v-Noréaz
SEPTEMBRE 2		Noréaz	Etape Groupe-E Tour	Société de musique la Cigonia
5	20h00	Prez-vers-Noréaz	LOTO	FC Prez-Grandsivaz
19-20		Corserey	Fête du vin cuit	Les amis du vin cuit / Jeun. de Corserey
26		Noréaz	40 ans de la Ludothèque	Ludothèque
OCTOBRE 10-11		Noréaz	125 ^e anniversaire Cigonia	Société de musique la Cigonia
31	18h	Corserey	Fête de la courge	Les CorseReines
NOVEMBRE 14		Prez-vers-Noréaz	Soirée villageoise	Amicale des pompiers Prez-v-Noréaz
29		Prez-vers-Noréaz	Loto des enfants	Ludothèque
DÉCEMBRE 12	20h00	Noréaz	Concert de l'Avent	Société de musique la Cigonia

Liste non-exhaustive /sous réserve de modifications



Vous aimez consommer local.
Faites-le aussi avec votre banque.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert